

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Chasses traditionnelles : un soutien gouvernemental apprécié

16 septembre 2021 à Issy-les-Moulineaux

Après l'annulation, à la surprise générale, des arrêtés d'ouverture pour les chasses traditionnelles par le Conseil d'Etat, le ministère de la Transition écologique vient de soumettre de nouveaux projets d'arrêtés relatifs aux chasses traditionnelles (matoles, pantés et tenderies) à la consultation du public, après avoir pris en compte les nouvelles exigences de la plus haute autorité administrative du pays.

La Fédération Nationale des Chasseurs se réjouit de ce choix très positif du gouvernement qui fait suite à un dialogue franc et constructif avec l'Elysée, Matignon et le ministère de la Transition écologique.

Ces projets d'arrêtés qui sont présentés au Conseil d'Etat vont dans le bon sens et répondent précisément à ces dernières exigences.

Pour une raison inexplicable, le 6 août dernier, le Conseil d'Etat a pourtant remis en cause 25 années de jurisprudence constante en faveur de ces chasses en annulant l'ensemble des arrêtés d'ouverture relatifs aux matoles, aux pantés et aux tenderies.

C'est ce qui explique l'incompréhension et la colère des chasseurs et plus généralement des ruraux qui se mobiliseront le samedi 18 septembre dans plusieurs régions pour le respect des valeurs rurales et de ces traditions qui sont le garant de la cohésion sociale dans nos territoires. D'autant que ces nouveaux arrêtés vont encore faire l'objet d'attaques des ONG anti-chasse qui viennent d'ailleurs d'en faire l'annonce.

Pour Willy Schraen, président de la FNC, « il faut saluer en toute objectivité le geste fort du gouvernement suite à l'arbitrage sans ambiguïté du Président de la République en faveur des chasses traditionnelles. Depuis 25 ans et malgré les attaques incessantes des ONG anti-chasse le Conseil d'Etat avait toujours donné raison au Gouvernement et aux chasseurs y compris ces dernières années. Cela a permis le maintien de ces chasses traditionnelles qui n'ont aucun impact négatif vis à vis de la biodiversité et qui font partie du patrimoine cynégétique français et de notre culture rurale ».





Fédération Nationale des Chasseurs

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France près de 5 millions de personnes dont 1,03 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

